

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2023

L'Union sociale pour l'habitat et le Club des villes et territoires cyclables et marchables officialisent leur engagement pour favoriser les mobilités actives et décarbonées au sein du parc Hlm

La mobilité durable constitue un enjeu majeur en matière de transition écologique, de lutte contre le dérèglement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain et de santé publique.

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, le 22 novembre 2023, Françoise Rossignol, présidente du Club des villes et des territoires cyclables et marchables (CVTCM) et Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH) ont signé un partenariat en faveur des mobilités actives pour toutes et tous en tout point du territoire, en milieu urbain comme en milieu rural.

Cette signature marque l'engagement commun autour de deux enjeux sociétaux : la réduction des émissions carbone et la réduction des inégalités sociales.

Le patrimoine Hlm représente de 4,8 millions de logements, 10,2 millions de personnes logées et 89 000 salariés dans les organismes. Le Mouvement Hlm est pleinement engagé pour impulser une dynamique en faveur des mobilités actives.

En effet, la mobilité des occupants d'un immeuble a un impact non négligeable dans le bilan carbone. Agir sur les mobilités actives permet également de générer des externalités positives telles que l'amélioration de la qualité de l'air ou le développement d'activités physiques, importantes en matière de santé.

Des actions opérationnelles et des partenariats ont d'ores et déjà été engagés par les organismes Hlm et le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

L'USH a piloté une étude pour établir un panorama des actions favorisant les mobilités actives (vélo, trottinettes, marche) et décarbonées (voitures électriques) au sein du parc social. Le CVTCM est partenaire de cette étude et a publié en juin 2023 un guide intitulé « [à pied et à vélo dans les quartiers prioritaires](#) ».

L'USH avait par ailleurs réalisé une étude, en 2019, sur les mobilités actives. Elle anime également un groupe de travail vélo qui rassemble de nombreux participants.

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) fédère aujourd'hui 240 collectivités adhérentes représentant plus de 2000 territoires. Le CVTCM a pour objectif de :

- Faire reconnaître le vélo comme un véritable moyen de transport du quotidien ;
- Développer la pratique du vélo et son accessibilité sur l'ensemble des territoires ;
- Promouvoir la marche et le vélo sans les opposer, en complémentarité avec les transports en commun.

Il se positionne comme un observateur privilégié des politiques vélo et des mobilités actives sur tous les territoires, quelles que soient leurs échelles, afin d'être le relais de leurs attentes et de mieux partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

Club des villes et territoires cyclables et marchables (villes-cyclables.org)

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse :

L'USH : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66

Le CVTCM : Catherine Pilon – cpilon@villes-cyclables.org